

DELIBERATION N° 2025-VII-009

DECISION MODIFICATIVES N°2

Le douze novembre deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente minutes, le Comité syndical, convoqué le cinq novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	/
Le Département	Christophe Revil	Présent
Le Département	Cyrille Madinier	Présent
Grenoble Alpes Métropole	Laura Siefert	Présente
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Présence du suppléant C. MASNADA
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazon	Présent
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	/
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Présent en visioconférence
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Présence du suppléant F. BERNIGAUD
Communauté de Communes de l'Oisans	Georges Goffman	Présent en visioconférence
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Pouvoir donné à G. STRAPPAZZON
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	/
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Présent en visioconférence
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Présent en visioconférence
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	/
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Présent en visioconférence
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	/
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	/
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Jean-Luc Garnier	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	/
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	/
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	/
Communauté de Communes du Trièves	Eric Bernard	/
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	/
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	/
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	/
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	/
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Présent en visioconférence
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	/
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	/

Autres personnes présentes :

Pour le SYMBHI : M. Verry, M. Verdeil, M. Kuss, Mme Platz, M. Argentier, Mme Giroud, M. Rose, Mme Campoy, Mme Rognon, Mme Girin, M. Gonin

Pour GAM : Mme Breuil

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Par délibération du 20 mars 2025 et du 26 juin 2025, le Comité syndical a approuvé le budget primitif 2025 et la décision modificative n° 1 du SYMBHI qui s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant total de 48 640 573,65 €.

La présente décision modificative a pour objet de procéder à certains ajustements de dépenses et recettes au sein de la section de fonctionnement et d'investissement.

Les ajustements proposés sont les suivants :

▪ **A la section de fonctionnement :**

Suite à l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables :

- - **401 €** sur la nature comptable *65888 Autres charges diverses de gestion courantes*, chapitre 65 en dépenses
- + **401 €** sur la nature comptable *6541 Créances admises en non-valeur*, chapitre 65 en dépenses

Il vous est proposé de procéder aux mouvements suivants pour réaliser les provisions pour dépréciation des actifs circulants :

- + **122 628,74€** sur la nature comptable *6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants*, chapitre 68 en dépenses (réelles)
- - **122 628,74 €** sur la nature comptable *023 Virement à la section d'investissement*, chapitre 0023 en dépenses (ordre)

Pour les dotations d'amortissements complémentaires sur les acquisitions 2025 et les études non-suivies de travaux constatées :

- + **70 000 €** sur la nature comptable *6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles*, chapitre 042 en dépenses (ordre)
- - **70 000 €** sur la nature comptable *023 Virement à la section d'investissement*, chapitre 0023 en dépenses (ordre)

▪ **A la section d'investissement :**

Une partie du FCTVA versée en 2025 sur les dépenses 2024 a été calculée sur des dépenses sans TVA, il y a donc lieu de rembourser cette partie indument perçue.

Il vous est ainsi proposé de procéder aux mouvements de dépenses suivants :

- - **10 962 €** sur la nature comptable *2312 Agencements et aménagements de terrains (en cours)*, chapitre 23 en dépenses
- + **10 962 €** sur la nature comptable *10222 F.C.T.V.A.*, chapitre 10 en dépenses

Il vous est proposé de procéder aux mouvements suivants pour réaliser les provisions pour dépréciation des actifs circulants :

- - **122 628,74 €** sur la nature comptable *021 Virement de la section de fonctionnement*, chapitre 023 en recettes (ordre)
- - **122 628,74 €** sur la nature comptable *2315 Agencements et aménagements de terrains (en cours)*, chapitre 23 en dépenses (réelles)

Pour les dotations d'amortissements complémentaires sur les acquisitions 2025 et les études non-suivies de travaux constatées :

- + **40 000 €** sur la nature comptable *28031 Amortissements des frais d'études*, chapitre 040 en recettes (ordre)
- + **30 000 €** sur la nature comptable *2805 Amortissements des licences, logiciels, doirts similaires* chapitre 040 en recettes (ordre)

COMITE SYNDICAL DU 12 NOVEMBRE 2025

- 70 000 € sur la nature comptable 021 Virement de la section de fonctionnement, chapitre 023 en recettes (ordre)

La section de fonctionnement s'équilibre toujours à **15 289 986,26 €** et la section d'investissement s'équilibre désormais à **33 227 958,65 €**.

En conséquence de ce qui précède l'équilibre de la décision modificative se présente comme suit :

DM 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	192 628.74 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	192 628.74 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	70 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541-020 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	401.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-735 : Autres charges diverses de gestion courante	401.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	401.00 €	401.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-735 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	122 628.74 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	122 628.74 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	193 029.74 €	193 029.74 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	192 628.74 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	192 628.74 €	0.00 €
R-28031-020 : Amort. frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
R-2805-020 : Amort. Licences, logiciels, droits similaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	70 000.00 €
D-10222-735 : FCTVA	0.00 €	10 962.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	10 962.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2312-735 : Agencements et aménagements de terrains (en cours)	10 962.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-735 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	122 628.74 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	133 590.74 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	133 590.74 €	10 962.00 €	192 628.74 €	70 000.00 €
Total Général		-122 628.74 €		-122 628.74 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité d'approuver la décision modificative n° 2.

Fait à Grenoble, le 12 novembre 2025

Extrait certifié conforme,
Le Président

